

Décembre 2025 – Research Paper

# Rapport d'étude sur la participation des femmes en politique au Maroc

---

*Samira RAISSOUNI*

*Samira Raissouni est coach professionnelle certifiée par l'International Coach Federation (ICF PCC) et consultante en accompagnement à la transformation. Elle est également représentante en Afrique de la plateforme internationale de mentorat MentoringCo. Forte d'une expérience nationale et internationale en consultance en organisation et ressources humaines, en coaching et mentorat, elle accompagne avec rigueur et engagement les organisations, les équipes et les individus dans leurs évolutions et développements.*

La scène politique marocaine, dominée jusqu'à un passé pas lointain par des voix masculines, connaît aujourd'hui une dynamique portée par la participation croissante des femmes. Ce mouvement n'est pas seulement une quête d'égalité, mais aussi une transformation profonde du tissu démocratique, illustrant l'évolution des mentalités et des aspirations sociales du Royaume. Entre défis historiques et progrès remarquables, l'engagement des femmes en politique au Maroc témoigne d'un changement annoncé, où chaque voix féminine contribue à façonner un avenir plus inclusif et équitable.

Depuis l'adoption de la Constitution de 2011, qui consacre l'égalité homme-femme dans les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, le Maroc a engagé plusieurs réformes pour améliorer la représentation des femmes dans la vie politique. L'évolution législative, le renforcement des quotas, et une prise de conscience croissante ont entraîné des progrès, mais des défis restent encore à relever.

Avant de faire un descriptif de l'état des lieux actuel et l'analyse de la participation des femmes en politique, il est opportun de préciser certaines données juridiques,

et des faits marquants. Le principe d'égalité entre citoyennes et citoyens a été clairement énoncé dans la loi fondamentale de 2011. En effet, la Constitution de 2011 garantit la représentation des femmes dans divers domaines, dont la politique, en prenant en considération les dimensions régionale et territoriale :

- Article 6 de la Constitution met à la charge des pouvoirs publics la création des conditions permettant de généraliser l'effectivité de la liberté et de l'égalité des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur participation à la vie politique, économique, culturelle et sociale.
- Article 19 de la Constitution est considéré l'article fondateur de ce principe d'égalité, il dispose sans équivoque, que l'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, énoncés dans la Constitution, ainsi que dans les conventions et pactes internationaux dûment ratifiés par le Royaume du Maroc et d'ajouter que l'État marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes, et créé à cet effet une « Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination ».

- Article 164 de la Constitution stipule que l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination est tenue de veiller au respect des droits et libertés, sous réserve des attributions relevant de la compétence du Conseil national des droits de l'Homme.
- Article 30 de la Constitution énonce que la loi prévoit des dispositions de nature à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives.
- Article 146 de la Constitution énonce l'obligation d'assurer une meilleure participation des femmes au sein de Conseils des régions et autres collectivités territoriales. Ce même principe d'encouragement de participation des femmes dans les Conseils élus, est énoncé dans le domaine de la magistrature.

### Les partis politiques et leur volonté

Le Maroc dispose d'un système de quotas pour encourager la participation politique des femmes. Aussi, la constitution marocaine comme énuméré auparavant garantit l'égalité entre homme et femme, et des lois ont été adoptées pour promouvoir une plus grande inclusion des femmes. Dans ce sens, des réformes électorales ont été adoptées pour promouvoir la discrimination positive dans les listes électorales.

On note que dans certains partis politiques, il existe une réelle volonté politique d'augmenter la représentation féminine. Certains partis et acteurs plaident pour qu'un tiers des sièges du Parlement soit occupé par des femmes aux prochaines élections. Mais sur la scène politique générale, il y a un écart entre les principes légaux de l'égalité et leur application réelle (gap entre engagements théoriques et réalité sur le terrain).

En terme institutionnel, on note aussi un changement positif, en octobre 2025, le Ministère de la Solidarité, l'Inclusion Sociale et la Famille a organisé en partenariat

avec ONU Femmes les Premières Assises sous le thème « la participation des femmes au processus politique, un levier pour consolider les valeurs d'égalité et de parité », ce qui montre un intérêt institutionnel pour renforcer la parité en politique.

Toutefois, malgré certains progrès, des freins subsistent : manque de confiance des femmes dans certains partis politiques, stéréotypes sexistes (par exemple, idée que la politique « n'est pas un territoire ou domaine pour les femmes »), difficultés d'accès aux ressources financières pour mener à bien une campagne politique, difficulté de faire sa place à cause de la concurrence « masculine » et « féminine ». Aujourd'hui, on note aussi un manque de networking et solidarité des femmes entre elles pour accéder à des postes de décision dans les partis. Souvent, il est tellement difficile pour une femme de briller, que lorsqu'elle accède, elle veut se prouver à elle-même et aux autres membres du parti sa légitimité, ou elle se retrouve en concurrence seule face aux hommes, et « oublie » de faire le travail de mentorat auprès des autres femmes afin de constituer un vivier dans un parti, et par là une force.

Malheureusement, le processus de networking et de connexion des femmes entre elles reste encore limité, excepté certaines initiatives individuelles et personnelles de certaines femmes qui sont convaincues de la défense en groupe de la cause féminine, et qui ont l'humilité de comprendre que quel que soit la femme élue, c'est un gain pour la représentation féminine. C'est ce que la Fondation Konrad Adenauer s'attèle à promouvoir à travers différents programmes de formations, mentorat avec les parties politiques marocains notamment le Parti Istiqlal (PI) et le Rassemblement National des Indépendants (RNI).

Le financement reste aussi un grand problème : les femmes peuvent rencontrer

des difficultés à mobiliser des fonds pour leurs campagnes électorales. Dans certaines régions, les normes culturelles et traditionnelles continuent d'assigner à la femme un rôle domestique, limitant ainsi son ambition politique. Le patriarcat et les stéréotypes sociaux restent ancrés, et dans certaines régions plus que d'autres.

Il y a lieu aussi de noter que la représentation dans des hauts postes de responsabilités des femmes dans les institutions de haut niveau tels que Ministères a augmenté, mais les femmes méritent plus de place. Dans l'analyse sur le pouvoir exécutif et les institutions publiques, les femmes ne sont pas toujours proportionnellement présentes, malgré les impulsions prises ces dernières années.

Quand la génération Z marocaine a commencé ses revendications médiatisées fin septembre 2025, principalement via le mouvement informel GenZ212, les actions se sont accélérées.

L'émergence de mobilisations numériques portées par ces jeunes générations (sur la plateforme Discord) traduit une évolution des modes d'interpellation politique, et une demande accrue de transparence et de participation. Certains Ministres et personnalités politiques ont été de posture ouverte, et se sont livrés aux jeux des questions réponses avec la GenZ212 en direct dans le journal télévisé et émissions télé, ont écouté les besoins et attentes, et se sont exprimés aussi sur les réalisations de leurs partis, clarifiés certains points non vus par la GenZ212.

Un fait très important à noter est que la sortie pour plus de justice sociale de la GenZ212 a été devancé bien avant par le discours du **Roi Mohammed VI** que Dieu l'assiste, à l'occasion du 26ème anniversaire de son ascension au trône, le 29 juillet 2025 : qui a précisé qu'il n'y a pas de place pour un Maroc qui avance à deux vitesses.

Aussi, l'institut Médiateur du Royaume a participé positivement dans la gestion de cette crise : a proposé de jouer son rôle de médiateur entre les jeunes manifestants et le gouvernement pour trouver une issue collective garantissant la satisfaction des revendications exprimées. En effet, l'institut a créé des espaces où les jeunes ont exprimé leurs préoccupations et revendications, favorisant ainsi un dialogue constructif avec les décideurs.

L'enjeu de la situation actuelle est tel que : quels seraient ces femmes et ces jeunes qui vont se mobiliser dans la scène politique ? Comment est-ce qu'elles vont peser de leurs poids pour appuyer les principes de la Moudawana, et des droits ? Est-ce que cette jeunesse est mature et « responsable » pour comprendre les enjeux du Maroc sur un échelon national et international ?

Revenons au système de quota, et on peut en conclure qu'il a donné auparavant une bonne représentation, et qu'il y a lieu de réfléchir pour les prochaines élections à comment l'améliorer pour qu'il n'y ait pas de pratiques basées sur une sélection informelle, ou des logiques relationnelles ou patrimoniales, afin d'éviter le décalage entre l'objectif normatif du quota et ses modalités pratiques d'application.

### **Les avancées de la nouvelle Moudawana et son impact sur la participation des femmes en politique**

La révision de la Moudawana engagée en 2024 et 2025 constitue une des réformes sociétales les plus importantes de ces dernières années au Maroc. Elle s'inscrit dans la continuité du discours royal du 30 juillet 2022 appelant à une actualisation du Code de la famille afin d'assurer davantage d'équité, de justice et de cohérence avec les transformations profondes de la société marocaine. En effet, la transformation du Code de la famille constitue un levier indirect mais essentiel pour l'autonomisation politique des femmes. A ce jour,

la commission de la Moudawana a fait un travail de synthèse, les débats sociétaux sont en cours, et les interprétations juridiques en discussion, car nécessitant des arbitrages institutionnels complexes.

Il est à noter que la réforme de la Moudawana n'est pas une réforme politique au sens strict, mais toute réforme du droit de la famille agit profondément sur la place sociale des femmes, et donc indirectement sur leur capacité à participer à la vie politique. L'expérience internationale dans des pays comme la Tunisie, le Rwanda et aussi bien au Maroc montre que plus le statut familial garantit les droits individuels des femmes, plus leur participation politique augmente.

La nouvelle Moudawana peut ainsi influencer la participation politique des femmes à trois niveaux : symbolique, structurel et pratique.

#### *Niveau Symbolique*

- Le Renforcement du statut juridique renforce la légitimité politique des femmes : En modernisant la tutelle, la garde et les responsabilités parentales, la réforme assoit que les femmes sont des actrices sociales pleinement responsables. Ce changement dans le statut familial rejaillit automatiquement sur leur légitimité dans l'espace public. Ce qui a comme conséquences positives :
  - Renforcement de la crédibilité, leadership, et autonomie de décision des femmes, ce qui accroît leur capital social dans la société.
  - L'image de la femme marocaine passe à un niveau de co-responsabilité familiale et citoyenne.
  - Les femmes peuvent plus facilement revendiquer des postes décisionnels car la loi reconnaît explicitement leur capacité juridique et parentale.

#### *Niveau Structurel*

- Réduction des contraintes familiales et libération du temps et de l'énergie pour l'engagement politique.

Un obstacle majeur à la participation politique féminine au Maroc est la charge familiale disproportionnée. En effet, pour une femme entrepreneure par exemple des études montrent que la femme doit travailler environ 4 heures supplémentaires si elle veut rattraper son homologue homme dans le business, car en rentrant chez elle, elle s'occupe de la gestion du foyer, gestion des enfants et pour certaines des tâches ménagères.

La réforme apporte des solutions structurelles, car maintenant que la tutelle est partagée entre les deux parents, les démarches administratives liées aux enfants ne reposent plus uniquement sur les femmes. Aussi, de ce fait la garde maintenue en cas de remariage de la mère lui confère une stabilité émotionnelle et juridique, avec moins de contentieux et temps perdu dans les tribunaux.

La reconnaissance et valorisation financière du travail domestique est un grand point aussi, il impacte la mentalité et le mind-set de la cellule familiale. L'impact politique, c'est qu'elles vont avoir plus d'autonomie, plus de ressources pour financer une campagne ou accepter des responsabilités. L'autonomie financière génère moins d'angoisse matérielle ou judiciaire, et favorise davantage l'engagement en politique.

#### *Niveau Pédagogique*

- La Moudawana joue un rôle pédagogique : elle modifie les normes familiales, réduit les résistances culturelles et influence les mentalités. Lorsque la loi affirme l'égalité parentale, il devient cohérent d'accepter par induction l'égalité politique.

Comme la famille étant l'institution centrale de la société marocaine, toute transformation en son sein re-définit le rôle social des femmes. L'opinion publique se familiarise donc avec l'idée de femmes cheffes de famille, femmes cheffes d'entreprises, cheffes d'institutions, femmes dans la politique, et donc par ce biais on minimise la résistance sociale à l'élection de femmes.

Aussi, il serait intéressant de voir la contribution de la GenZ212, pour augmenter les chances de l'amélioration des textes et les lois, et pousser les femmes à devenir plus représentatives et peser davantage au parlement, pour améliorer ces dits-textes. Toutefois, cette génération doit être encadrée, et tournée son énergie vers ce qui est bon pour elle, la communauté et le pays, ceci est un prérequis important et essentiel.

### **Recommandations pour faire avancer la participation des femmes en politique**

La participation davantage de femmes dans le monde politique est tributaire de certains leviers techniques en termes de quotas et d'éligibilité d'élection, organisationnel au niveau des systèmes des partis, et de soft skills dont le coaching et le mentorat.

Je cite ci-dessous un ensemble de recommandations :

- L'enjeu est devenu actuellement l'égalité territoriale : soutenir les femmes à se présenter dans les régions est intéressant, et la Fondation Konrad Adenauer (KAS), qui est la fondation pionnière à avoir travaillé sur l'encadrement des femmes en introduisant pour la première fois au Maroc les outils du mentorat, et l'encadrement par le biais des formations techniques et soft skills pendant deux ans en étant le lead du grand projet « Engageons-Nous pour plus de représentativité

des femmes en politique au Maroc et au Benin », ce qui a constitué un levier et dispositif d'accélération de participation des femmes, gagnerait à s'investir davantage dans les différentes régions du Royaume, et plus précisément celles qui ne sont pas encore bien desservies.

- Mettre en place des critères de sélection des candidates dans le monde politique, à l'instar des fiches de postes dans le domaine du management.
- Que les partis fassent du « Marketing politique » pour donner une bonne image de leurs partis, et attirer par là des compétences nationales, régionales, et provinciales qui ne sont pas encore investies dans le monde politique. Un sang neuf ferait du bien aux partis politiques. Des compétences nationales reconnues par leurs compétences, engagements et surtout éthique.
- Mettre en place un système de gouvernance qui va attirer les compétences intéressées par le développement de la collectivité, de la communauté, et du pays.
- Mettre en place un système d'élections par compétence, et minimiser dans certains partis des pratiques qui privilégient des logiques d'alignement interne, ou des logiques relationnelles ou patrimoniales.

L'amélioration de la participation politique nécessite une approche multidimensionnelle intégrant des réformes structurelles, institutionnelles, économiques et socioculturelles.

#### *1) Renforcement du cadre institutionnel*

Comme précisé auparavant, bien que le système des quotas ait favorisé une augmentation du nombre d'élues, son impact peut être amélioré davantage. Il est opportun d'évoluer les systèmes de quotas vers un véritable système de parité obligatoire, tant au niveau des listes électorales qu'au

sein des organes de gouvernance locales et nationales.

La capacité financière des femmes est l'un des challenges à étudier de manière structurelle pour favoriser leurs participations aux élections politiques. Afin de pallier à cette disparité économique, la mise en place d'un fonds dédié au financement des campagnes féminines est fortement recommandée. Le **Roi Mohammed VI**, que Dieu l'assiste, a donné ses instructions lors de l'ouverture du Parlement pour la mise en place d'un fonds dédié au financement des campagnes électorales des jeunes de moins de 35 ans, dont les femmes sont éligibles. Ce mécanisme permettrait notamment de soutenir les femmes de moins de 35 ans y compris celles issues des régions rurales, et à faible revenu.

### *2) Transformation des pratiques internes des partis politiques*

Il est opportun d'instaurer des quotas internes pour augmenter l'accès des femmes aux organes stratégiques des partis politiques : au sein des bureaux politiques, des commissions d'investiture et des comités exécutifs, afin d'assurer une présence féminine dans les processus de décision. Pour ce faire, les partis politiques gagneraient à mettre en place des académies et des écoles de formation politique proposant des programmes en leadership, communication politique, gestion de campagne, gouvernance locale, plaidoyer et l'art de négociation. Une professionnalisation accrue des femmes militantes renforcerait leur capacité à s'imposer dans les arènes politiques.

Aussi, l'instauration d'un dispositif de mentorat intergénérationnel – associant les seniors, élues expérimentées, et élues faisant partie des bureaux politiques, anciennes ministres et présidentes de chambres avec des jeunes femmes militantes favoriserait la transmission de compétences, l'élargissement des réseaux et la consolidation de la confiance en soi. « Le projet de Mentorat politique » mené par la

Fondation Konrad Adenauer est un exemple vivant, et il a été qualifié comme un succès stories : beaucoup de ces jeunes femmes occupent actuellement des postes dans les cabinets ministériels dans différents Ministères, devenues des élues. L'expérience a montré que non seulement les mentées profitent de ce mentorat, et que les mentors aussi avancent sur d'autres niveaux en profitant de l'expérience des mentées dans la digitalisation et la présence dans les réseaux sociaux.

### *3) Réformes socioculturelles*

Sur un plan culturel, les représentations sociales patriarcales continuent de limiter l'ambition politique des femmes. Il est reproché aux femmes politiques leurs ambitions, et elles sont qualifiées d'opportunistes ou de non compétentes ou de non féminines ou de « de non bonnes mères » ou de « n'ayant aucun projet dans leurs vies personnelles » ou « des futures divorcées ». Il apparaît essentiel de mener des campagnes nationales de sensibilisation, notamment dans les médias, universités, établissements scolaires lycées et même collèges, afin de normaliser la présence des femmes dans les sphères de décision en général, et en politique en particulier.

Certaines femmes ont peur des représailles dans médias et presse, car souvent les femmes sont attaquées dans leur vie personnelle, avec une curiosité malsaine (si elles sont mariées, on cherche des reproches à leurs maris et on fait des projections ; si elles sont divorcées, on leur cherche des photos où elles étaient dans des endroits soi-disant jugés non conventionnelles par certaines personnes ; si elles sont célibataires, on leur fait indirectement savoir que c'est mieux de s'engager dans la vie personnelle qu'en politique).

La violence symbolique, verbale et numérique constitue un frein important. L'adoption de lois spécifiques criminalisant la violence politique basée sur le genre, ainsi que la mise en place de cellules d'accompagnement psychologique et juridique au

profit des femmes qui ont subis cette violence, est indispensable pour protéger ces femmes engagées. De même qu'il est opportun de les faire bénéficier de formations sur « le leadership politique » afin qu'elles apprennent à se défendre, gérer leurs émotions, et répondre avec tact et diplomatie.

#### 4) Médias et numérique

L'intégration de modules sur la citoyenneté, l'égalité et la participation politique des femmes dans les programmes scolaires et universitaires constitue un levier essentiel pour la construction de nouvelles normes sociales. Les médias jouent un rôle central dans la construction de l'imaginaire collectif. Une plus grande visibilité des femmes leaders : ministres, maires, entrepreneures, femmes rurales, jeunes femmes ayant réalisé un impact, contribuerait à renforcer l'identification et l'ambition des jeunes générations, et à projeter une image positive de l'engagement des femmes dans le domaine politique.

Il s'agit aussi de démocratiser la vue des femmes dans la scène politique pour rendre cette image des femmes comme femmes battantes, courageuses, et œuvrant pour les intérêts des citoyens, et du pays. Quelques femmes ont communiqué via les réseaux sociaux leurs contributions, et ont montré un nouveau modèle de femmes qui expliquent les contraintes, qui coconstruisent avec leurs communautés les priorités. Ce modèle de femmes est à élargir pour rendre l'accessibilité des femmes un élément positif, contribuant à la gouvernance de la chose politique. D'autres élues ont montré ce qui se passe dans la session de leurs communes, et ont débattu avec ferveur leurs mécontentements de la gestion de certains dossiers, ont posé des questions directes aux présidents de communes. Certaines d'entre elles ont même dénoncé des faits sur lesquels elles n'ont pas été d'accord. Ces femmes ont utilisé les réseaux sociaux pour communiquer.

Mais beaucoup de femmes ne savent pas utiliser les réseaux sociaux de manière efficace, alors que le numérique représente un espace de mobilisation important pour les électeurs. Il est utile de proposer des programmes de formation en communication digitale, gestion de la communauté en ligne, marketing digital, et des formations soft skills : communication politiques, gestion des conflits, savoir donner des feedbacks, savoir créer des alliances, des thématiques qui une fois reçues peuvent encourager la participation des femmes dans la politique. Nous notons qu'au Maroc comme dans le monde, la génération Z sait utiliser les réseaux sociaux, mais ces jeunes femmes ont aussi besoin de construire leurs discours, et apprendre à avoir une posture dynamique et évoluer progressivement dans le champ politique.

#### 5) Changement dans la composition du système des quotas

Le système de quota a amélioré la représentativité des femmes dans le champ politique, mais on note que pour la chambre des conseillers par exemple où la liste des candidats doit comprendre un homme et une femme, rares sont les listes où on commence par une femme en tête de liste. Aussi, concernant la liste de vote directe, on peut proposer de mettre en place un système où le parti choisit les candidats sans hiérarchisation, et c'est le votant qui crée son propre ordre de priorité, ce qui empêchera les partis de privilégier certaines personnes en les mettant en première position en tant que candidates à élire. En effet, il serait intéressant de tester cette procédure de vote dans la liste, et donner la liberté aux votants de classer l'ordre, ensuite vérifier si elle va donner satisfaction pour avoir plus de femmes engagées dans le champ politique. Cette disposition existe dans certains pays en Europe par exemple.

#### 6) *Établir un système de cooptation des nouvelles compétences dans le Parti*

Un autre élément important et compréhensible, c'est que les partis ont besoin de sang neuf, et de coopter de nouvelles personnes compétentes au début sans appartenance politique mais qui sont engagées, et qui agissent positivement en société (entrepreneures, sociétés civiles, universitaires ou autres métiers dont les femmes sont engagées). Toutefois, les partis gagneraient à inclure ces personnes avant les élections dans le parti, de leur donner des actions à réaliser, les rendre visibles au niveau du parti et dans la scène nationale. Dans ce sens, on augmente les chances de transparence, de démocratie interne, et d'harmonisation de processus. Aussi, il y a lieu de faire de la place à ces nouvelles femmes auprès des anciennes femmes engagées dans le parti, en leur expliquant « les critères de ce choix, et ce qu'elles vont apporter au parti, et à la cause féminine dans le monde politique ».

Il serait aussi plausible que chacune des personnes puisse élaborer son plan d'actions individuel, et mettre tout son savoir et savoir être au profit de la réalisation de ses objectifs. Enfin, il y a lieu aussi d'encourager les femmes qui ont gagné les élections à travers le système de discrimination positive, à se présenter la deuxième fois en sélection directe.

#### **Conclusion**

Améliorer la participation politique des femmes au Maroc nécessite une démarche intégrée et transversale, où chaque partie prenante joue son rôle comme chaque musicien joue sa partition. Les partis gagneraient à mettre en place un système, transparent, où les règles sont connues de toutes et tous, ce système a besoin d'encourager la compétence existante et la compétence à coopter. Pour cela, les partis doivent prendre du recul pour dire clairement et ouvertement les opportunités, et aussi leurs axes de progrès, avec bienveillance et courage. Ce système doit se baser sur des approches

multiples et différenciées selon les générations, et les milieux sociaux pour maximiser les chances de réussite des femmes.

*Sur un plan sociétal* : une démarche globale alliant réformes légales, transformation des pratiques partisans, initiatives économiques et évolution socioculturelle est à mettre en place.

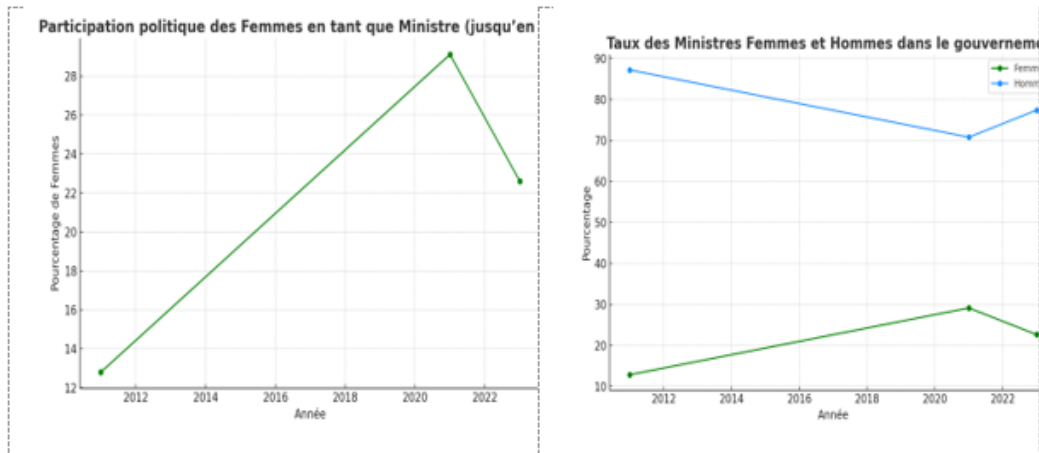
*Sur un plan individuel* : les femmes gagneraient à oser prendre leurs places de leaders dans le monde politique, oser se monter et demander à leurs partis de bénéficier des formations adéquates leur permettant de comprendre vite les mécanismes électoraux et de travailler sur leurs personnalités.

Les femmes ont besoin de se libérer du « syndrome de l'imposteur », où même quand elles sont compétentes, ne voient pas qu'elles sont capables de gérer à bien leurs carrière politique. Ceci est le cas pour les femmes dans le monde, mais à des degrés différents, les femmes sur estiment la responsabilité, et sous estiment leurs valeurs, se déclarent « non prêtes », en contrepartie l'homme ose et se déclare prêt. Ce n'est qu'en conjuguant les différentes responsabilités, autour d'un objectif commun qui est la participation des femmes, qu'on peut vraiment passer d'une « égalité formelle basée sur les mécanismes de quotas » à une « égalité réelle ». Mais sans une volonté politique forte, s'appuyant sur ces nouveaux mécanismes, c'est difficile de réussir le changement espéré.

Un nouvel engagement des partis, une reconfiguration profonde des normes sociales, et une prise de responsabilité dans le domaine politique sont les facteurs clés de succès pour réussir à augmenter la participation des femmes en politique. En effet, la mise en œuvre simultanée de ces leviers constitue la condition sine qua none pour que les femmes puissent non seulement accéder à la sphère politique, mais aussi y exercer une influence significative, intégrée et durable.

## Annexe – État des lieux de la participation des femmes en politique, après les efforts fournis lors des dernières élections

### Illustration 1 : Évolution du taux des Ministres femmes et sa comparaison avec l'évolution des Ministres masculins y compris le 1er Ministre

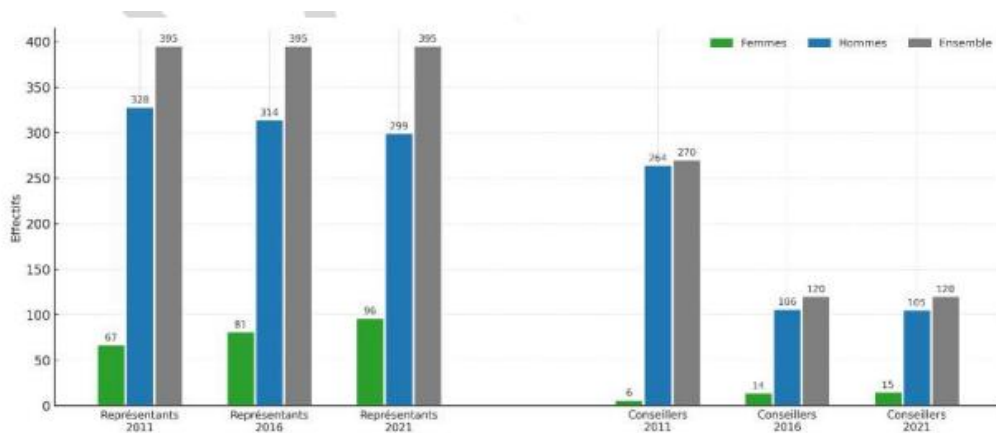


Année	2011		2021		2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Ministres</b>	<b>12,8</b>	<b>87,2</b>	<b>29,1</b>	<b>70,8</b>	<b>22,6</b>	<b>77,4</b>

Source : Haut-Commissariat au Plan : La femme Marocaine en chiffres 2025

L'analyse montre que : Par rapport à l'évolution du taux des Ministres féminins, on note une décroissance de 29,1 % en 2021 à 22,6 % en 2023.

### Illustration 2 : Évolution des effectifs des sièges occupés par les femmes dans la Chambre des Représentants et la Chambre des Conseillers



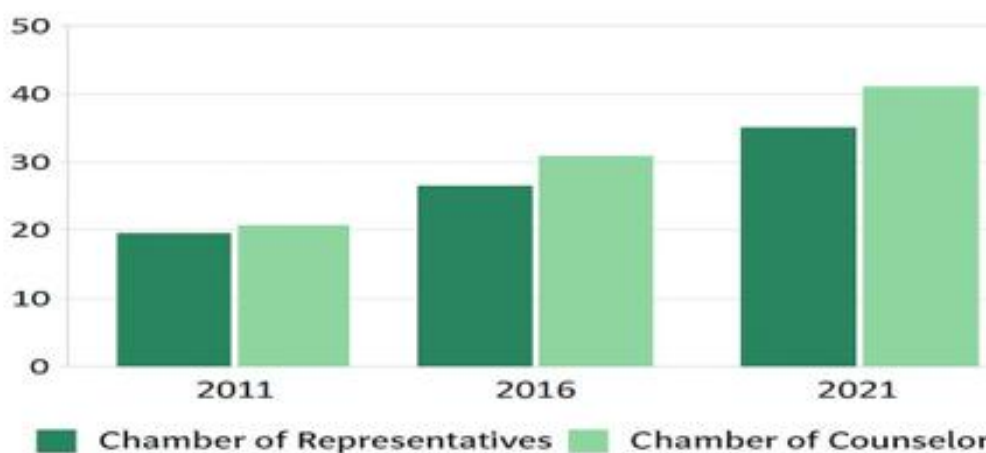
Année	2011			2016			2021		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Chambre des Représentants</b>	<b>67</b>	<b>328</b>	<b>395</b>	<b>81</b>	<b>314</b>	<b>395</b>	<b>96</b>	<b>299</b>	<b>395</b>
<b>Chambre des Conseillers</b>	<b>6</b>	<b>264</b>	<b>270</b>	<b>14</b>	<b>106</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>105</b>	<b>120</b>

Source : Haut-Commissariat au Plan : La femme Marocaine en chiffres 2025

Année	2011	2016	2021
	Femmes	Femmes	Femmes
<b>Chambre des Représentants</b>	17	20,5	24,3
<b>Chambre des Conseillers</b>	2,2	11,7	12,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : La femme Marocaine en chiffres 2025

### Evolution of Women’s Seat Representation

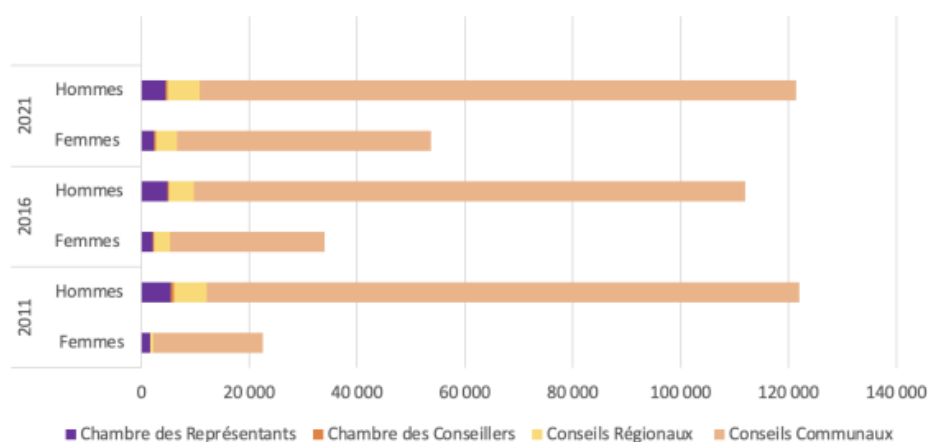


Le nombre des femmes élues à la Chambre des représentants est passé de 67 en 2011 à 96 en 2021, ce qui représente une augmentation de la part des sièges occupés par les femmes de 17 % en 2011 à 24,3 % en 2021. En parallèle, la part des sièges occupés par les femmes dans la Chambre des conseillers est passée de 6 en 2011 à 15 en 2021, ce qui représente une augmentation de la part des sièges occupés par les femmes de 2,25 % en 2009 à 35,6 % en 2021.

### Illustration 3 : Évolution des candidates et candidats aux élections de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers, des Conseils Régionaux et des Conseils Communaux

Année	2011			2016			2021		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Chambre des Représentants	1 624	5 478	7 102	2 081	4 816	6 897	2 334	4 490	6 824
Chambre des Conseillers	58	505	563	271	320	591	324	367	691
Conseils Régionaux	525	6 094	6 619	2 928	4 649	7 577	3 936	5 956	9 892
Conseils Communaux	20 327	109 978	130 305	28 725	102 143	130 868	47 087	110 555	157 642

Source : Haut-Commissariat au Plan : La femme Marocaine en chiffres 2025



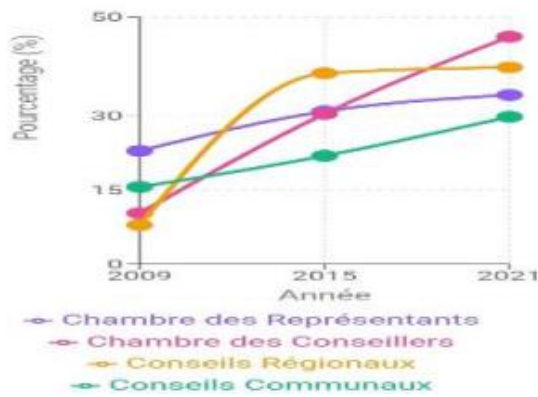
### Illustration 4 : Évolution de la part des femmes candidates aux élections en %

Année	2009	2015	2021
	Femmes	Femmes	Femmes
Chambre des Représentants	22,9	30,9	34,2
Chambre des Conseillers	10,3	30,4	46
Conseils Régionaux	7,9	38,6	39,8
Conseils Communaux	15,6	21,9	29,8

Source : Ministère de l'Intérieur

### Évolution de la part des femmes candidates aux élections (%)

Maroc - 2009 à 2021



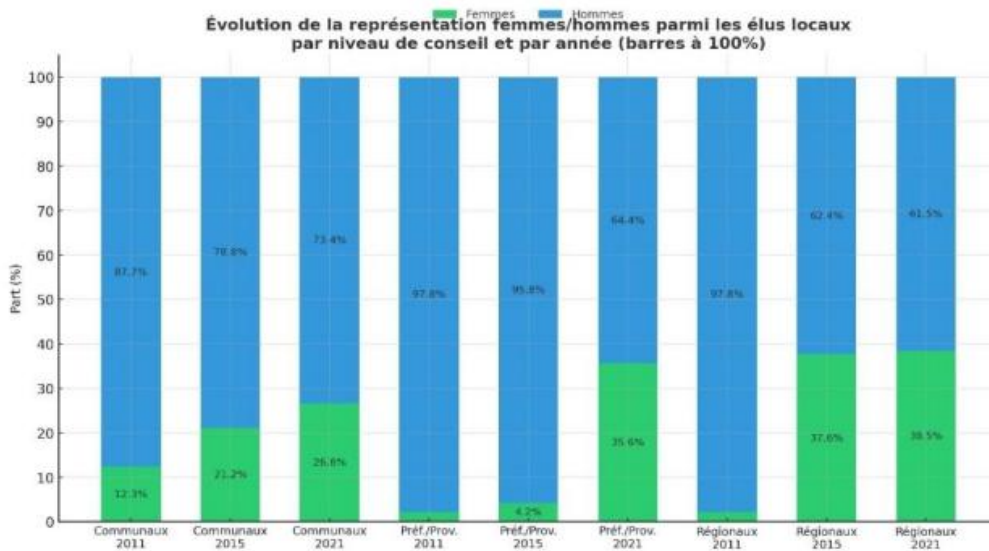
La plus forte progression des candidates aux élections entre 2009 et 2021 concerne la chambre des Conseillers qui a augmenté de 10,3 % à 46,9%..

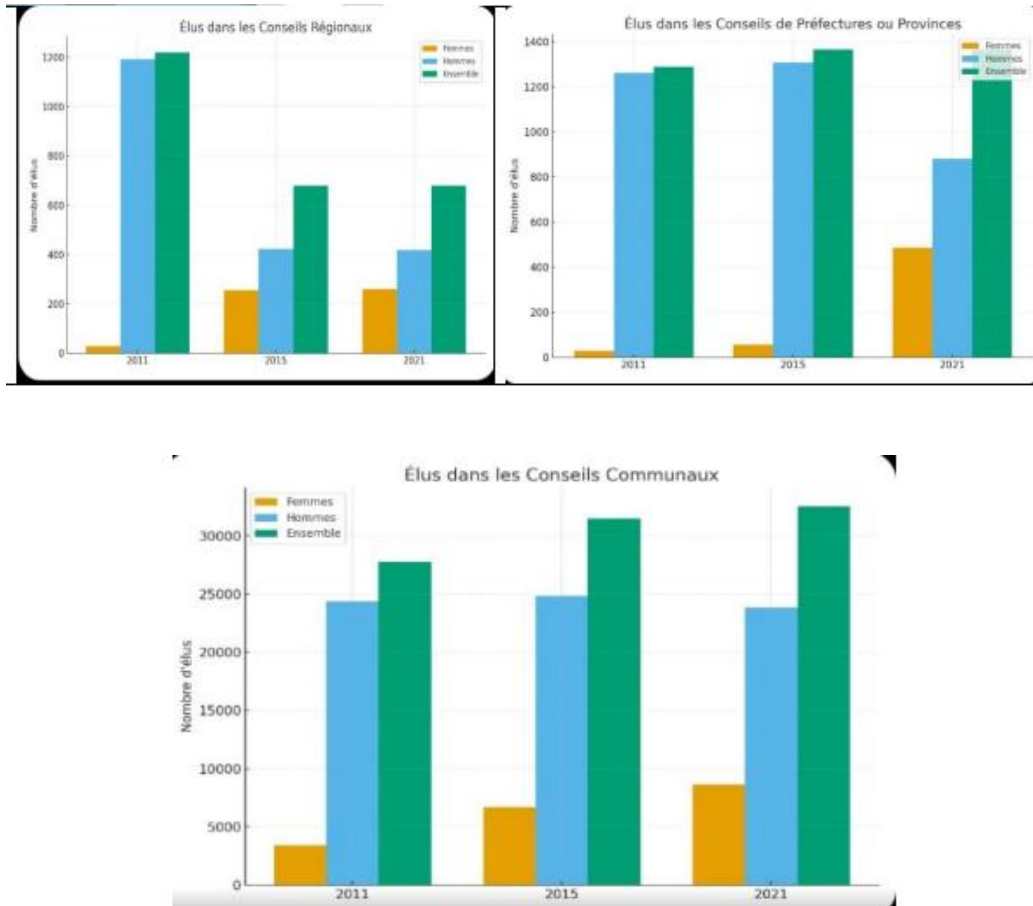
Pour les Parlementaires, elles sont passées d'un taux de 22,9 % à 30,2 % en 2015 mais malheureusement ont connu une légère augmentation de 34,2 % en 2021

Illustration 5 : Évolution des nombres de postes "Élus" occupés par des femmes et des hommes dans les organes délibérant des conseils locaux, par niveau et par type de conseil local

Année	2011			2015			2021		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Conseils Régionaux	27	1193	1 220	255	423	678	261	417	678
Conseils Préfecture ou Province	29	1 260	1 289	57	1 308	1 365	486	879	1 365
Conseils Communaux	3 424	24 341	27 765	6 669	24 813	31 482	8 663	23 850	32 513

Source : Ministère de l'Intérieur

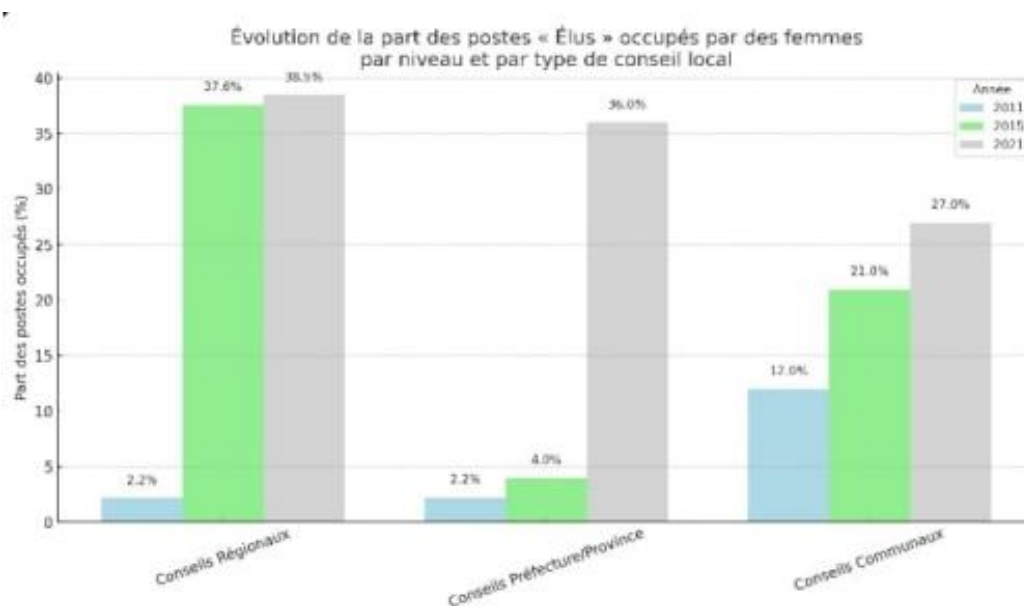




Année	2011	2015	2021
	Femmes	Femmes	Femmes
<b>Conseils Régionaux</b>	<b>2,21</b>	<b>37,61</b>	<b>38,5</b>
<b>Conseils Préfecture ou Province</b>	<b>2,25</b>	<b>4</b>	<b>36</b>
<b>Conseils Communaux</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>27</b>

Source : Ministère de l'Intérieur

On note une grande évolution de la représentativité au niveau du Conseil de la préfecture ou Province, le nombre de femmes élues est passé de 29 femmes en 2011 à 486 en 2021. Ceci montre l'intérêt des femmes pour la pratique locale.



On note une grande évolution de la représentativité au niveau du Conseil de la Préfecture ou Province, le nombre de femmes élues est passé de 29 femmes en 2011 à 486 en 2021. On note aussi une très forte progression entre 2011 et 2021 pour la représentativité aux niveaux des Conseils régionaux et conseil préfectoraux, soit de 2,21 % à 38,5 % pour les premiers, et de 2,25 % à 36 % pour les deuxièmes. Toutefois, la progression entre 2015 et 2021 pour les conseils régionaux a été presque nulle : On est passé uniquement de 37,61 % à 38,5 %.

### Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Steven Höfner  
Leiter Auslandsbüro Marokko  
<https://www.kas.de/en/web/marokko/>  
steven.hoefner@kas.de



Der Text dieses Werkes ist lizenziert unter den Bedingungen von „Creative Commons Namensnennung-Weitergabe unter gleichen Bedingungen 4.0 international“, CC BY-SA 4.0 (abrufbar unter: <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode.de>)